FONDS DES SPORTS

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSES AUX PROJETS

ATHLÈTES, ENTRAINEURS, OFFICIELS ET ÉQUIPES

La demande doit être envoyée à l'adresse courriel suivante :
candidaturetimi@ville.saguenay.qc.ca

OU par la poste à l'adresse suivante :
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire – FONDATION TIMI
Volet des sports
205, rue Price Ouest
C.P. 8060 Saguenay(Québec) G7J 4G6

Dates limites d'inscription :
Le 30 avril et le 31 octobre de chaque année

Important
Ce formulaire doit obligatoirement être rempli numériquement, les formulaires complétés à la main ne sont désormais plus acceptés.

OBJECTIFS DU FONDS

- Aider au développement de la relève sportive vers l'excellence;
- Contribuer au perfectionnement des entraineurs sportifs;
- Encourager la formation des officiels.

CLIENTÈLE VISÉE

Un athlète, un entraineur, un officiel ou une équipe sportive qui chemine dans un parcours sportif menant à l'excellence.

DÉFINITIONS

- On entend par athlète un individu âgé de 29 ans ou moins et minimalement identifié Espoir (preuve à l'appui) par une fédération sportive reconnue par le ministère de l'Éducation du Québec;
- On entend par équipe un groupe d'individus non légalement constitué âgés de 29 ans ou moins et dont plus de 50% sont identifiés Espoir par une fédération sportive reconnue par le ministère de l'Éducation du Québec.
- On entend par entraineur un individu membre d'une fédération sportive reconnue par le ministère de l'Éducation du Québec et détenant minimalement un niveau 1 du Programme national de certification des entraineurs;

Note : Ne sont pas admissibles les athlètes et équipes qui possèdent un statut de professionnel.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSIBILITÉ

- Être considéré comme résident de la Ville de Saguenay depuis une période de 36 mois (preuve de résidence demandée);
- Avoir rempli le formulaire de demande de bourses aux dates requises;
- Fournir une description détaillée du projet déposé et du budget;
- Fournir une lettre d'appui provenant des milieux scolaires, sportifs ou autres afin de démontrer la qualité et la pertinence du projet;
- Pour les équipes, 66 % de ses membres doivent provenir de la Ville de Saguenay;
- La demande des deuxièmes et troisièmes bourses doit démontrer une évolution dans les performances ou du cheminement sportif;
- Déposer un rapport final suite à l'obtention de la dernière bourse reçue;
- Les demandes doivent être déposées les 31 octobre et 30 avril de chaque année.

MONTANTS ACCORDÉS ET MAXIMUMS DE BOURSES

Les montants accordés pour une bourse varient selon les années d'attribution suivantes et s'effectueront en un seul versement:

- Première bourse : 75 % du montant total du projet pour un maximum de 1 000$
- Deuxième bourse : 75 % du montant total du projet pour un maximum de 2 000$
- Troisième bourse : 75 % du montant total du projet pour un maximum de 5 000$

Il est possible d'obtenir une bourse annuelle pour un maximum de trois.

PROJETS ADMISSIBLES ET PRINCIPAUX CRITÈRES DE SÉLECTION

- Activités préparatoires à une participation provinciale, nationale ou internationale;
- Activités de formation, de perfectionnement et/ou de spécialisation;
- Participation à des compétitions inscrites au calendrier provincial, national et/ou international. Sont exclues les compétitions dont des bourses significatives en argent sont en jeu;
- La clarté du projet et la qualité de la présentation de la demande;
- Intérêt et impact du projet sur l'évolution du cheminement de l'athlète, de l'équipe, de l'entraineur ou de l'officiel;
- Faisabilité du projet et garantie de réalisation;
- Réalisme et équilibre budgétaire du projet.

ÉVALUATION DES DEMANDES

La réception et la présélection des demandes sont sous la responsabilité d'un représentant de Ville de Saguenay, division sport et plein air.

Toutes les candidatures qui répondent aux critères d'admissibilité sont soumises à l'attention d'un comité d'évaluation, placé sous la responsabilité de la Fondation TIMI. Ce comité est composé d'individus choisis pour leur compétence dans le domaine sportif. Il analyse les demandes qui lui sont soumises selon les principaux critères généraux de sélection définis plus haut. Il formule des recommandations spécifiques pour chacun des dossiers au Conseil d'administration de la Fondation TIMI. La décision d'accorder ou non une bourse à un candidat est le privilège du conseil d'administration de la Fondation TIMI et est sans appel.

Un accusé de réception sera envoyé aux demandeurs de bourses par courriel dans un délai de 24 à 48 h (jours ouvrables). Si vous n'avez pas reçu d'accusé de réception après ce délai, veuillez communiquer avec la Fondation TIMI par courriel (candidaturetimi@ville.saguenay.qc.ca).

REMISE DE BOURSES

- La Fondation TIMI procèdera à la remise des bourses deux (2) fois par année, au printemps et à l'automne;
- La remise des bourses se fera lors d'un évènement et l'annonce des boursiers se fera sur différentes plateformes;
- En cas d'acceptation du projet, le demandeur autorise le droit de diffusion de photos fournies dans le dossier de candidature, sur le site Web de la Fondation TIMI, sur des publications Facebook de la Fondation TIMI et de la Ville de Saguenay.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE

Section 1 : Identification

IDENTIFICATION			
Nom :		Prénom :	
Adresse permanente :			
Téléphone résidence :		Téléphone autre :	
Nombre d'années de résidence à Chicoutimi :			
Adresse de propriété (pour contribuable) :			
Adresse courriel :			
Date de naissance :			

Section 2 : Curriculum

CURRICULUM (si demande individuelle)			
SCOLARITÉ			
Établissement fréquenté :			
Diplôme : ☐Obtenu ☐ En cours		Domaine d'étude :	
TRAVAIL (s'il y a lieu)			
Emploi occupé :			
DOSSIER SPORTIF			
Discipline :			
☐ Athlète ou équipe ☐ Entraineur ☐ Officiel		Nombre d'années de pratique :	
Statut : ☐ Espoir ☐ Relève ☐ Élite ☐ Excellence			
IMPLICATION			
Êtes-vous impliqué de quelque manière que ce soit dans une organisation? ☐ Oui ☐ Non			
Si oui : quelle organisation :			
À quel titre?:			

Section 3 : Projet

PROJET			
Titre du projet :			
Date :		Endroit :	
Spécialiste ou formateur (s'il y a lieu) :			
Description et objectifs :			
Quel impact votre participation à ce projet aura-t-il sur votre développement sportif? :			

Section 4 : Financement

FINANCEMENT (Les informations ne doivent concerner que le projet soumis)			
Revenus		**Dépenses**	
Participation personnelle		Inscriptions	
Contribution du club		Équipements	
Commandites		Transport	
Subvention		Hébergement	
Autres		Repas	
Précisez :		Documentation	
Total des revenus	0,00 $	Autres	
		Précisez :	
		Total des dépenses	0,00 $
Soutien financier demandé à la Fondation Timi			

Section 5 : Dossier du boursier

DOSSIER DU BOURSIER				
Avez-vous déjà reçu une bourse de la Fondation Timi? ☐ Oui ☐ Non				
Si oui	Année :		Montant :	
	Année :		Montant :	
	Année :		Montant :	
Si vous n'êtes pas à votre première demande, expliquez quelle a été votre progression sportive depuis votre dernière demande.				

Section 6 : Identification du répondant

IDENTIFICATION DU RÉPONDANT (Si le demandeur à moins de 18 ans)			
Nom :		Prénom :	
Adresse permanente :			
Téléphone résidence :		Téléphone autre :	
Adresse courriel :			
Adresse de propriété :			
Lien avec le demandeur :			

Section 7 : Identification du répondant

DOCUMENTS À REMETTRE	
Une lettre de recommandation significative en appui à votre projet.	☐
Preuve attestant la reconnaissance du statut de l'athlète, de l'entraineur ou de l'officiel par la Fédération sportive.	☐
Preuve de résidence.	☐
Rapport d'utilisation de la dernière bourse reçue si ce n'est pas déjà fait.	☐
Preuves de performances.	☐
Photo de l'athlète, de l'entraineur, de l'officiel ou de l'équipe pouvant servir au site Web et page Facebook de la Fondation TIMI et de la Ville de Saguenay si le dossier est accepté.	☐
Autres documents que vous jugez pertinents à la demande.	☐

Attestation des renseignements

Je _____ répond de la véracité des informations fournies par _____dans le dossier de demande de bourse à la Fondation TIMI.

Signature : _____ Date : _____